

# BOUSCAT MAG

LE MAGAZINE DE LA VILLE DU BOUSCAT

HIVER  
2022

FOCUS

**Bouscat 2030**

LANCEMENT DES ATELIERS CITOYENS

GRAND ANGLE

**Le Conseil Municipal  
des Enfants**

# CONNECTÉS



Signature de la convention des espaces sans tabac



Inauguration des panneaux photovoltaïques - Centre 1 et 2



Inauguration Salon de la Création 2022



Téléthon 2022 - Braderie de livres



Marché de Noël 2022



Commémoration du 11 novembre 2022

SUIVEZ-NOUS...

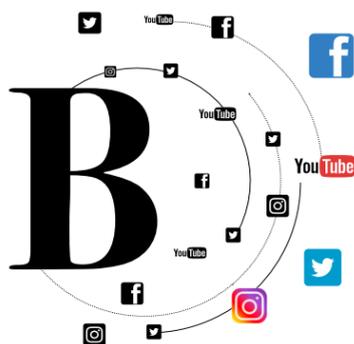
[instagram.com/ville\\_du\\_bouscat](https://www.instagram.com/ville_du_bouscat)

[facebook.com/Le.Bouscat](https://www.facebook.com/Le.Bouscat)

[youtube.com/user/LeBouscatVille/videos](https://www.youtube.com/user/LeBouscatVille/videos)

[twitter.com/VilleduBouscat](https://twitter.com/VilleduBouscat)

REJOIGNEZ **Le Bouscat** SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX



Situées à la charnière entre l'espace privé et l'espace public, les associations favorisent la mise en lien des habitants dans une approche toujours altruiste de la solidarité. Le monde associatif, acteur de proximité, est donc une force et un facteur de dynamisme essentiel pour notre ville. Dans un contexte économique difficile, la formidable vitalité de ce réseau de passionnés se révèle et s'affirme. Dans cette première parenthèse de l'hiver, de nombreuses actions et événements caractérisent l'implication de ceux qui, avant tout, agissent au service des autres.

Après un mois d'octobre à nouveau teinté de rose, l'indispensable et très efficace collecte de la banque alimentaire a enregistré, fin novembre et en partenariat avec toutes les enseignes Bouscataises de la grande distribution, un record de tonnage et une magnifique performance pour l'ensemble des associations et bénévoles qui y ont participé, suivie par une enthousiaste mobilisation pour le Téléthon.

Si les membres et adhérents de l'Association des Familles du Bouscat poursuivent, avec beaucoup d'humilité et d'abnégation, l'important travail réalisé par notre épicerie solidaire en direction des publics les plus fragiles, le Centre Communal d'Action Sociale organise aussi une distribution de colis de Noël pour les aînés de notre commune qu'accompagnent à nouveau des dessins et présents réalisés par les élèves de nos écoles. Une entreprise Bouscataise a également renouvelé cette année, par une remise de dons, son soutien constant à nos deux centres sociaux.

Dans une période traditionnellement synonyme d'instantanés partagés, ces initiatives mettent en exergue les valeurs de responsabilité, de partage intergénérationnel et de solidarité, dans une très belle expression de l'équité qu'il convient de souligner avec une particulière acuité cette année.

Plusieurs associations caritatives, très fidèles au marché de Noël, ont également destiné le produit de leurs ventes aux publics en situation de précarité et confirment cet admirable élan de générosité dont savent faire preuve les Bouscatais. Au sein de ce village éphémère habillé de ses sons et de ses lumières, de ses parades musicales et de ses saveurs, un public toujours plus nombreux était au rendez-vous d'un événement attendu pour sa magie et sa très grande convivialité.

Au nom du Conseil Municipal et de l'ensemble des agents de la commune, je vous souhaite de très heureuses fêtes de fin d'année.

Très fidèlement,

Patrick Bobet,  
Maire du Bouscat

4,5 Actus

6,7 Focus

- L'éclairage public à l'heure de la sobriété énergétique
- Bouscat 2030 : Lancement des ateliers citoyens

8 Sports

9,11 Grand Angle

- Le Conseil Municipal des Enfants

12,13 Instantanés

- Label Ville Prudente :  
Un nouvel échelon pour la Ville

14 Zoom éco

15 Conseil Municipal en bref

16,17 Rendez-vous

18 Paroles d'élus

19 Pratique

**HÔTEL DE VILLE**  
Place Gambetta - 33110 Le Bouscat - FRANCE  
**Horaires d'ouverture**  
Du lundi au vendredi : 8h - 17h30  
• Tél. : 05 57 22 26 66 / Fax : 05 57 22 26 72  
• E-mail : [contact.lebouscat@bouscat.fr](mailto:contact.lebouscat@bouscat.fr)  
• Internet : [bouscat.fr](http://bouscat.fr)

**Directeur de la publication :** Patrick Bobet

**Rédaction :** Direction de la Communication

**Crédit Photos© :** Mairie du Bouscat, Getty Image, USB Tennis, Club du scrabble du Bouscat, USB Tir à l'arc, Compagnie Architecture, Architecte JBA

**Réalisation et impression :**





## OCTOBRE ROSE

2 333,11 €, c'est le montant du chèque remis par Patrick Bobet le 14 novembre dernier au Président de la Ligue contre le cancer dans le cadre d'Octobre Rose. Cette somme représente l'ensemble des dons collectés lors des nombreuses actions qui ont mobilisé les services de la Ville et du CCAS, les associations et commerçants partenaires. **Presque le double qu'en 2021 !**



## BANQUE ALIMENTAIRE : RECORD BATTU !

C'est dans un contexte fébrile lié à la hausse des denrées alimentaires que s'est ouverte la campagne 2023 de collecte de la Banque Alimentaire les 25 et 26 novembre derniers. Coordonnée sur la commune par l'Association des Familles du Bouscat, elle a mobilisé plus de 140 bénévoles dans 7 supermarchés Bouscatais. Le résultat de la collecte est de plus de **12 tonnes**, un record jamais atteint au Bouscat. Des dons indispensables quand on sait qu'aujourd'hui en France 7 millions de personnes ont besoin de l'aide alimentaire. Un grand bravo aux bénévoles et aux donateurs.



## REPAIR CAFÉ : RÉPARER PLUTÔT QUE JETER

C'était la 3ème fois que les réparateurs bénévoles de l'association Repair Café installaient leurs boîtes à outils au Bouscat. Cet événement organisé par la Maison de la Vie Eocitoyenne du Bouscat dans le cadre la Semaine Européenne de Réduction des déchets, a rencontré, cette fois encore, un vif succès. Le concept est simple : chacun vient avec un objet en panne ou cassé, ou une retouche couture à faire, et les passionnés de la bricole se chargent de le réparer. Ainsi, ce sont plus de 75 kg de déchets évités grâce à la réparation. **Rendez-vous au 2<sup>ème</sup> trimestre 2023.**



## APPRENDRE LA CITOYENNETÉ EN JOUANT

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde sur les thèmes de la « promotion des valeurs de la République et la prévention de la radicalisation », la ville a été retenue sur deux axes : l'éducation au numérique au travers du « Permis internet » qui permet de sensibiliser les enfants aux règles d'usages, et le renforcement du vivre ensemble avec « Le monopoly des inégalités » où les enfants explorent les questions de discriminations et des représentations des différences, deux outils qui permettent d'aborder des sujets sensibles de manière ludique et interactive. Aujourd'hui ce sont près de 200 élèves de CM2 qui ont reçu leur permis internet et plus d'une quarantaine qui ont démarré le monopoly des inégalités. Ces actions viennent compléter un travail mené depuis plusieurs années par les animateurs des Accueils Péricolaires, notamment lors de la quinzaine de l'égalité.



## SÉNIORS : DES ATELIERS POUR SE SENTIR BIEN, TOUT SIMPLEMENT

Dans un objectif de prévention, de facilitation du lien social, d'amélioration de l'estime de soi et du bien-être, le CCAS propose aux séniors de faire de la retraite un espace de liberté et d'expression de soi avec des ateliers de réflexologie, de socio-esthétique, de bien-être et de papotages autour d'un thé ou d'un café.

**Tous les mardis à partir du 10 janvier jusqu'au 17 février 2023 de 14h à 16h00 - Inscription gratuite auprès du CCAS au 05 57 22 47 88**



## LE TRI DES DÉCHETS ÉVOLUE

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, tous les papiers et les emballages se trieront. Désormais, ils seront valorisés, quel que soit leur matériau (plastique, métal ou petits cartons). Quelques exemples de nouveaux venus dans votre bac de tri, une fois vide : capsule de café, pot de yaourt, de compote ou de crème, opercule, barquette en polystyrène, sachet plastique d'emmental, papier ou barquette de beurre, film plastique, papier d'aluminium, tube de dentifrice, plaquette de médicaments, enveloppe à fenêtre... En pratique, d'ici le mois de février, un autocollant avec ses nouvelles consignes de tri sera collé sur tous les bacs verts. L'objectif de cette extension des consignes est de faciliter le geste de tri, 4 français sur 5 doutent encore au moment de trier et d'augmenter le recyclage et la valorisation des emballages. Cela contribue à économiser nos ressources naturelles tout en réduisant le poids des déchets jetés dans le bac noir qui, eux, sont incinérés.

Retrouvez tous les détails de ces nouvelles consignes dans le mémo tri sur [bordeaux-metropole.fr](http://bordeaux-metropole.fr)



## FERMETURE DE LA PISCINE MUNICIPALE

Comme cela a été annoncé, la piscine va faire peau neuve. Aussi, à partir du 16 décembre, l'équipement fermera ses portes pour le démarrage des travaux.



## APPEL À CANDIDATURES : RECHERCHE LECTEURS(TRICES) BÉNÉVOLES

Vous aimez lire ? Vous êtes passionnés par les histoires, les contes et la lecture en générale ? Venez transmettre votre goût pour la lecture aux élèves des écoles bouscataises et partager un bon moment avec eux le temps d'une petite heure dans leur classe.

**Vous pouvez vous inscrire tout au long de l'année auprès du CCAS (212 avenue de Tivoli) au 05 57 22 47 88**

# L'ÉCLAIRAGE PUBLIC À L'HEURE DE LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Selon une étude de l'ADEME (Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie), la part de l'éclairage public représente en moyenne la moitié du volume global de consommation d'électricité d'une commune et près de 10% de la consommation nationale totale d'électricité. S'inscrivant dans un contexte de crise énergétique qui touche l'ensemble du pays et face à une hausse exceptionnelle du coût de l'énergie, la ville du Bouscat a pris la décision de faire évoluer son éclairage et de baisser les plages d'utilisation de l'éclairage public. Cette action s'inscrit dans un plan global visant à réduire de manière drastique la consommation d'énergie au sein de l'ensemble des bâtiments et équipements municipaux (locaux administratifs, sportifs, associatifs, culturels en intérieur et en extérieur) mais également de poursuivre les efforts déjà entrepris en termes de rénovation énergétique. En effet, depuis le 2 décembre dernier, la ville du Bouscat « s'éteint » entre 1h et 5h du matin.



## L'éclairage public au Bouscat en chiffres :

- 950 000 kWh : c'est la consommation d'électricité en 2022 de la Ville.
- 2728 : c'est le nombre de points lumineux existants (dont 2/3 sont en LED) ; ce dernier tiers étant composé soit en lampes sodium (736), soit en lampes dites iodure métallique (200).
- 150 000€ : c'est le coût annuel de l'éclairage public.
- 40% : c'est le pourcentage de baisse du nombre d'heures de fonctionnement que permet le plan de sobriété, depuis le début du mois de décembre.

## En pratique :

- À l'allumage des points lumineux : l'intensité lumineuse a été réduite à hauteur de 10% en centre-ville et de 50% en dehors de celui-ci.
- De 21h à 1h du matin : l'intensité des candélabres a été réduite à 25% de leur capacité.
- De 1h à 5h du matin : Extinction totale du parc, en dehors de l'axe tramway (pour des raisons de sécurité et pour la circulation des véhicules, élevée à toute heure).
- Des panneaux de signalisation ont été installés aux entrées de ville pour avertir les usagers des horaires d'extinction.

## Quel choix pour les illuminations de Noël ?

- 250 motifs ont été installés à travers la commune.
- Les décors sont éteints entre 1h et 5h.
- Coût/an : 600€ (depuis près de 10 ans, les décors sont également en LED et la consommation a baissé de 80% en termes de consommation d'énergie).
- 90% du plastique utilisé pour la fabrication des décors bouscatais provient du recyclage et la Ville travaille avec des fournisseurs français.
- Fin prévue le 3 janvier 2023.



En 2024  
100 % du parc  
sera équipé  
en LED

## BON À SAVOIR

La LED permet une baisse d'au moins 30% de la consommation par luminaire, à fonctionnement équivalent.

# BOUSCAT 2030 : LANCEMENT DES ATELIERS CITOYENS

Tout à la fois démarche et projet, perspectives et réalités, « Le Bouscat 2030 » est une invitation à imaginer la ville de demain. Issu d'une réflexion critique et volontariste sur l'aménagement de l'espace public après la crise sanitaire et en résonance avec l'actualité climatique, « Le Bouscat 2030 », après avoir fait l'objet d'une première maturation au sein de l'équipe municipale, s'est enrichi d'un diagnostic mené par l'A'Urba (Agence d'urbanisme Bordeaux Aquitaine). Celui-ci formule plusieurs propositions axées sur le développement de « nouvelles centralités » et ciblées sur le déploiement de nouveaux lieux mêlant notamment sport et santé générant un nouveau lien social. Au-delà de cette dimension purement géographique, Le Bouscat 2030 est aussi l'occasion pour nous de questionner la place des citoyens, des associations, de la culture, des animations au sein de notre écosystème communal. Étant donné qu'il touche toutes nos grandes politiques publiques et qu'il ambitionne d'être notre boussole pour les années à venir, il était évident que ce projet devait évoluer rapidement en une démarche citoyenne permettant sa co-construction. Nous y sommes. Après cette première phase d'étude, Le Bouscat 2030 entre dans une nouvelle phase : aller à la rencontre des habitants et les inviter à participer à cette dynamique globale dont l'objectif principal est de repenser la ville adaptée aux besoins de toutes les générations et aux défis de demain.



« Gwenaël Lamarque, Premier adjoint au Maire, nous fait part de sa vision :  
« Le Bouscat 2030 est tout à la fois un projet et une démarche participative pour imaginer ensemble la ville d'après, celle où nous voudrions habiter, vivre et travailler, celle aussi où nos enfants et petits-enfants grandiront. Durable, résiliente, inclusive, équilibrée, innovante, connectée, culturelle, tranquille ou encore respectueuse de son identité, la ville de demain sera surtout celle que nous déciderons d'en faire. »

## Quels défis pour Le Bouscat 2030 ?

- Adapter la Ville aux nouveaux défis climatiques, sociaux culturels et sanitaires.
- Repenser ainsi la place de l'habitant dans la cité.
- Transformer l'espace public en un espace des possibles (un espace d'expression artistique, un espace de culture hors les murs, un espace qui favorise à la fois les rencontres, le vivre ensemble et l'ouverture aux autres, un espace intergénérationnel, un espace multifonctionnel alliant sport, santé, loisirs, partage, etc.).
- Co-construire enfin cette ville de demain avec vous.

## Quelle méthodologie ?

Deux ateliers seront menés par quartiers/ lieux bouscatais :

- Place à l'écoute active des citoyens : Le premier atelier sera mené sur site avec les

habitants invités (via un courrier dans leur boîte aux lettres) à participer à un temps d'échanges au cours duquel ils pourront faire part de leur vision du devenir de leur environnement, de leur rue, de leur place, de leur trottoir, de leurs équipements publics alentour, etc.

- **Place à la restitution** : Le deuxième atelier sera dédié à la présentation de l'ensemble des propositions validées (dont la faisabilité aura été préalablement étudiée par les services de la Ville) ainsi que le rétroplanning de mise en œuvre de celles-ci.

**Le premier atelier a été mené, sur la Place Yves Gourribon le 16 novembre dernier.**

« Je souhaitais faire du quartier Gourribon à la fois un exemple mais surtout un espace d'expérimentations. Effectivement, nous avons décidé de lancer cette belle aventure dans ses dimensions citoyennes à Gourribon, et ce pour mille raisons. Ce lieu présente tous les atouts espérés pour former l'ADN de cette démarche

du Bouscat 2030. Il existe historiquement autour de cette place une vraie vie de quartier sûrement issue de l'esprit "Castor" des années 1960, repris ensuite par l'AQAEB (Association du quartier Ausone, les Écus, Le Bouscat), puis par Jean-Claude Jalabert et enfin, plus récemment, l'association "Le Jardin de la Place" ». Gwenaël Lamarque, Premier Adjoint

Le deuxième atelier a été organisé le 15 décembre dernier et a permis de faire un état des lieux des propositions émises par les habitants présents sur site.

**En 2023, nous souhaitons à la fois continuer nos ateliers géolocalisés autour de « nouvelles centralités » souhaitables et possibles au Bouscat ; mais aussi engager une réflexion plus large sur des sujets par nature transversaux en y associant la population.**

**Ensemble, dans nos quartiers, en partageant nos idées, imaginons la ville de demain !**

# SPORTS

## ET SI, LE TEMPS D'UN APRÈS-MIDI, VOUS DEVENIEZ UN AGENT SECRET ?



Vous avez envie de découvrir un jeu de société pas comme les autres ? Un jeu grandeur nature dans lequel vous êtes celui ou celle qui résoudra l'énigme autour des mystères du sommeil. En partenariat avec les caisses de retraite d'Aquitaine et les associations ASEPT (Santé, Éducation, Prévention sur les Territoires), le CCAS du Bouscat vous propose un escape game (jeu d'évasion) le mardi 24 janvier de 14h à 16h30 à l'Ermitage Compostelle - gratuit sur inscription auprès du CCAS (212 avenue de Tivoli).

## LUNDI OU VENDREDI, J'AI GYM !

À partir du 6 janvier jusqu'au 28 avril 2023, le CCAS et le service des sports de la Ville vous proposent 1h d'éveil musculaire & sensoriel (certificat médical obligatoire) - Inscription gratuite au CCAS.

### 3 lieux de rendez-vous :

- Salle de la Filolie (rue Raymond Lavigne) - lundi de 8h45 à 9h45 - Exercices en douceur.
- Salle Jehan Buhan (42 Avenue Aristide Briand) - lundi de 10h à 11h - Yoga.
- La Passerelle (48 rue Pompière) - vendredi de 10h à 11h - Exercices en douceur.

## LE CLUB DE SCRABBLE DU BOUSCAT AUX CHAMPIONNATS DU MONDE



Détenteurs du titre de champion de France « toutes catégories » décroché en juin dernier, plusieurs membres du club de scrabble du Bouscat, ont brillé par leurs performances lors des championnats du monde 2022. En effet, Fabien Fontas, 3<sup>ème</sup> au classement national, a remporté le titre de Champion du Monde par paires avec Fabien Leroy et le titre de Vice-Champion du Monde en individuel.

Le club du scrabble du Bouscat vous accueille à la salle Angevin, tous les mercredis soir à 21h - Plus d'informations au 06 13 12 06 65 auprès de Jacques Lachkar.

## LE TENNIS BOUSCATAIS À L'HONNEUR



La seconde édition de l'«International Tennis Cup» du Bouscat, organisée par l'US Tennis du Bouscat, s'est déroulée entre le 5 et le 12 novembre. Ce sont plus de 100 joueurs de 12 nationalités différentes qui se sont affrontés au cours de ce tournoi au cours duquel 4000 spectateurs étaient au rendez-vous pour venir encourager ces jeunes prodiges du tennis. Près de 7 joueurs bouscatais étaient en lice au cours de la compétition, parmi eux : Juliette Trunet qui a remporté à la fois la finale simple mais également la finale double accompagnée de Victoria Trouvé. Un immense bravo pour ces belles performances et rendez-vous l'année prochaine pour la 3<sup>e</sup> édition !



## NOUVEL ESPACE FLORENCE VILLARS



Le 9 octobre dernier, l'espace de tir à l'arc du Bouscat, situé au sein du complexe sportif Jehan Buhan, a été renommé « Espace Florence Villars » afin de rendre hommage à Madame Florence Villars, entraîneur pendant des années au sein du club l'USB de tir à l'arc les Archers du Bosquet.

## LA COUPE DE FRANCE DE FOOTBALL AU BOUSCAT

Le 29 octobre s'est déroulé au stade Sainte-Germaine à guichet fermé, le 7<sup>e</sup> tour de la coupe de France de football au cours duquel se sont affrontés les Girondins de Bordeaux et l'équipe du Stade Bordelais. Un grand rendez-vous sportif pendant lequel les Girondins se sont imposés 3 à 0.



# LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS : LA PREMIÈRE ANNÉE DE MANDAT

Il y a un an jour pour jour se déroulaient les élections du Premier Conseil Municipal des Enfants au sein des neuf écoles publiques et des deux écoles privées du Bouscat. Grande priorité du projet de territoire « Génération Alpha », le Conseil Municipal des Enfants en tant « qu'espace et outil d'apprentissage démocratique » a été créé pour différentes raisons : Initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général, faciliter leur compréhension au fonctionnement d'une assemblée et des responsabilités qui incombent à ses membres, les familiariser avec les différents processus démocratiques, leur permettre d'améliorer le cadre de vie des Bouscatais, être à l'écoute des idées et des propositions des autres enfants et les représenter, mettre en lumière l'expression des petits Bouscatais et valoriser les nouvelles générations. Au cours de cette première année de mandat, les trente-cinq petits conseillers bouscatais ont mis du cœur à l'ouvrage et ont exercé leur fonction de façon assidue et appliquée. Retour sur leur première année, leurs projets en cours, leurs travaux, leurs représentations...

# TOUR D'HORIZON SUR LES ACTIONS MENÉES AU COURS DE LA PREMIÈRE ANNÉE DE MANDAT DES JEUNES CONSEILLERS BOUSCATAIS

## COMMENT FONCTIONNE LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ?

- ✓ Ils sont élus pour deux années : 2021 à 2023.
- ✓ Ils étaient au CE2 et au CM1 lors de leur élection.
- ✓ Les 35 jeunes conseillers sont parrainés par les 35 élus du Conseil Municipal : leurs référents les épaulent dans leur rôle et les accompagnent tout au long de leur mandat.
- ✓ Ils se réunissent deux fois par an lors d'une plénière dédiée en présence de Monsieur le Maire et du Conseil Municipal.
- ✓ Ils appartiennent à l'une des quatre commissions thématiques suivantes : La ville sportive, la ville écocitoyenne, la ville de demain, la ville ensemble.
- ✓ Ils sont encadrés et guidés par deux élus référents et deux agents municipaux par commission afin de pouvoir les orienter et les guider dans l'étude (faisabilité, budget, temporalité) de leurs propositions jusqu'à la mise en œuvre de celles-ci.
- ✓ Ils sont les relais au sein de leurs écoles et doivent interroger leurs camarades sur les projets en cours sur lesquels ils travaillent en commission (via des questionnaires).
- ✓ En tant que conseillers, ils sont invités aux manifestations officielles de la Ville et représentent leurs camarades.



Les jeunes élus de la **commission «Ville ensemble»** se sont rendus à la Passerelle pour visiter les locaux de l'association Ricochet afin de comprendre comment fonctionne un centre social, quelles sont ses missions mais également découvrir ce nouvel équipement.



Les membres de la **commission «Ville écocitoyenne»** sont quant à eux allés à la rencontre des Bouscatais lors de la Fête des Jardins au mois de mai dernier afin de les sensibiliser au tri des déchets.



Les élus de la **commission «Ville de demain»** ont pu vivre l'expérience immersive «Terra Aventura», dans la forêt du Bourgailh de Pessac, avec pour objectif d'en créer une au Bouscat. Ce sont des parcours ludiques conçus comme des chasses aux trésors permettant de découvrir les territoires autrement en s'amusant grâce à une application dédiée.



Les 35 jeunes conseillers représentent également les enfants lors de cérémonies officielles et mémorielles. C'était le cas lors du 77<sup>ème</sup> anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 mais également du 104<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de 1918, le 11 novembre dernier, ils ont participé activement au déroulement de ces hommages, participant ainsi au devoir de mémoire (chant de l'hymne national, lecture de textes).

« **Gwenaël Lamarque, Premier adjoint**, présent à la cérémonie du 11 novembre nous confie :  
« Depuis la création de notre CME au Bouscat, nos conseillers juniors sont systématiquement associés aux cérémonies officielles de la Ville en lisant des textes ou en chantant notre hymne national. Pour nous, cela fait partie d'un parcours de citoyenneté active ».



Ils ont également participé aux rendez-vous bouscatais incontournables tels que la nocturne cycliste, la cérémonie de remise des récompenses aux sportifs de l'année, ou même l'inauguration du terrain synthétique.



## LA CONCRÉTISATION DES PROJETS

Les séances de travail effectuées par les quatre commissions ont été riches et fructueuses. Le Conseil Municipal des Enfants s'est réuni en séance plénière à deux reprises au cours de cette première année. Lors de la 2<sup>ème</sup> plénière, organisée le 10 octobre dernier, en présence de Monsieur le Maire et des élus du Conseil Municipal, ils ont présenté et exposé leurs travaux par commission. À cette occasion, plusieurs projets ont été validés :

### Pour la commission «Ville sportive» :

- L'organisation d'une nouvelle rencontre inter-écoles dans le cadre de la journée olympique 2023.
- La participation au programme intitulé «Mai à vélo», avec l'organisation d'une balade en mobilité douce.
- Monter une action autour de la découverte du sport (modalités en cours de réflexion).

### Pour la commission «Ville de demain» :

- L'aménagement de cheminements sécurisés, apaisés et ludiques notamment grâce à la technique des nudges (coup de pouce en anglais), permettant une incitation au changement de comportement de façon détournée).
- La création d'un parcours Terra Aventura dans le Bouscat dont le dossier de candidature sera déposé en juin 2023.

### Pour la commission «Ville écocitoyenne» :

- L'organisation d'un challenge de ramassage des déchets dans des parcs du Bouscat.
- La mise en place d'un temps dédié à la sensibilisation à la gestion des déchets dans les écoles élémentaires.
- La réalisation d'une courte vidéo diffusée sur les réseaux de la ville, conçue par les enfants sur le développement durable.

### Pour la commission «Ville ensemble» :

- La création d'actions de lutte contre le harcèlement et les discriminations.
- La sélection d'un programme qui figurera dans la prochaine saison culturelle 2023/2024.
- L'installation d'un arbre à compliments.
- La construction d'une passerelle avec les seniors de la Ville.
- L'organisation d'une collecte d'objets au sein des écoles, afin de les mettre en vente lors du vide-grenier, dont le stand serait tenu par les élus eux-mêmes. L'argent récolté serait reversé à une association.
- L'installation d'aires de jeux inclusives dont l'ajout de stimulations sensorielles de couleurs ou sonores mais également des jeux de plus petite taille.

Pour clôturer ce dossier central, nous sommes allés à la rencontre de deux jeunes conseillers :

**Charlize Da Conceição**, membre de la commission « Ville sportive ».  
« J'ai voulu me présenter au Conseil municipal des enfants afin d'améliorer la vie des enfants au sein de la commune. J'aime le travail en équipe et aller à la rencontre des élus et de Monsieur le Maire ».

**Paul Métivier**, membre de la commission « Ville ensemble ».  
« J'aime les temps d'échanges avec mes copains de la commission "Ville ensemble". J'aime aussi les moments où nous sommes tous réunis avec Monsieur le Maire et j'aime beaucoup porter mon écharpe de conseiller. J'ai été très ému lors de la cérémonie du 11 novembre quand nous avons pensé aux militaires morts pour la France. Je suis très fier d'y avoir participé. »

« **Marie Da Rocha, Adjointe au Maire en charge de l'éducation**, élue référente de la commission Ville de demain (en binôme avec Grégoire Reydit, conseiller municipal) :

« Véritable école d'apprentissage de la citoyenneté, de la responsabilité et de l'autonomie, le Conseil Municipal des Enfants est l'expression pleine et active de la démocratie locale. Les jeunes élus échangent entre eux et contribuent à la mise en œuvre de projets au service de l'intérêt général »

## DES ÉLUS IMPLIQUÉS DANS LA VIE LOCALE ET CITOYENNE

Au cours de l'année, les jeunes conseillers se sont mis au travail et se sont réunis à plusieurs reprises. Au programme : des séances de travail en commission dont certaines se sont déroulées « hors les murs » afin que les élus puissent visiter des lieux emblématiques bouscatais mais également certains sites extérieurs au territoire communal afin de s'inspirer de l'existant en lien avec leurs futurs projets.

Les conseillers de la **commission «Ville sportive»** ont la chance de pouvoir travailler sur un site sportif différent lors de chacune de leur réunion de travail. Ici, ils ont pu découvrir avant l'ouverture au public, le nouveau terrain synthétique.



# LABEL VILLE PRUDENTE : UN NOUVEL ÉCHELON POUR LA VILLE

Depuis de nombreuses années, l'association Prévention Routière valorise les initiatives des collectivités territoriales qui luttent activement contre l'insécurité routière. Pour cela elle a créé le label « Ville prudente » qui vise à récompenser et encourager les communes dans leurs actions en faveur d'une mobilité sûre. Après un premier « cœur » obtenu en 2021, la Ville accroche un nouvel échelon dans ce label. Un deuxième cœur vient conforter les efforts engagés en matière d'aménagements et de sécurisation de la voie publique mais aussi de sensibilisation des usagers.

## Des efforts conjugués et accélérés en 2022



La labellisation repose sur plusieurs critères d'évaluation : les mesures des préventions installées, les aménagements développés pour prévenir les risques d'accidents, les actions d'information et de sensibilisation menées en direction des usagers.

« L'objectif d'atteindre un échelon supplémentaire en 2022 a été fixé dès l'obtention du 1<sup>er</sup> cœur. En effet, renforcer les aménagements de sécurité et favoriser les mobilités douces ont été les axes prioritaires du travail mené sur cette année 2022 et que nous allons encore développer en 2023 » souligne Philippe Fargeon, adjoint au Maire en charge de l'espace public. « Au travers de cet engagement, nous avons souhaité augmenter et accélérer la mise en œuvre de nombreuses actions et dispositifs pour agir concrètement et de manière concomitante sur les aménagements et les comportements. »

## Le déploiement des zones 30 sur l'ensemble de la commune

Présentes déjà sur plusieurs périmètres de la commune, les zones 30 concernent désormais 90 % du territoire bouscatais. Les objectifs visés par la Ville sont principalement l'apaisement de la circulation, la sécurisation des voies et un meilleur partage de la route par les différents usagers. Des aménagements spécifiques ont été installés pour contraindre à lever le pied (îlot, dos d'âne, rétrécissement,) notamment sur des axes à fort trafic. Une vitesse faible (30) n'engendre pas plus de bouchons qu'une vitesse forte : entre 30 et 70 km/h le débit écoulé est le même. Comme dans les autres rues, les piétons peuvent traverser et, comme dans les autres rues, l'automobiliste est tenu de leur céder le passage (art. 415-11 du code de la route). La distance de freinage est quant à elle plus maîtrisable à 30km/h qu'à 50, c'est une évidence. Enfin, baisser la vitesse permet de limiter l'impact environnemental et favorise la santé et le bien-être de tous. Ce déploiement est accompagné d'aménagement de nouvelles « zones de rencontre » telles que les rues Mandel et Roche qui viennent compléter celles déjà opérationnelles.



## Le renforcement de la sécurité aux abords des écoles et dans la ville



La sécurisation des abords des établissements scolaires est l'une des actions prioritaires sur laquelle la Ville a souhaité travailler. En effet, aux heures de pointe, ce sont des zones à risque en raison d'un trafic dense et de la diversité des usagers (voitures, vélos, piétons, trottinettes...). Si chacun a conscience des

potentiels dangers, des comportements à risque persistent, volontaires ou non. Il n'en demeure pas moins que les piétons, surtout les enfants, sont les plus vulnérables. Ainsi, de nombreux panneaux de signalisation d'alerte ont été installés et des aménagements voirie ont été réalisés complétés par une communication auprès des familles. Il suffit parfois de partir 5mn plus tôt et se garer 200m plus loin pour améliorer la sécurité de tous. Pour encourager et sensibiliser parents, enfants et l'ensemble des usagers, la Ville a adopté en juin 2022 le principe des « Rues école » une fois par semaine, le vendredi. Le taux de participation au Challenge de la mobilité inter-école organisé au mois de juin, et pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, a démontré le report modal conséquent opéré et pérennisé par les familles. Enfin, la Ville a procédé à l'augmentation des équipements de sécurité des voies notamment sur les passages piétons (potelets, barrière, îlots paysagers,...). En 2022 de grands axes ont ainsi été équipés tels que le rond-point Glen Elynn, les rues Raymond Lavigne, Formigé ou Tivoli, entre autres.

## La sensibilisation et la pédagogie

En matière de sécurité routière, la prévention est un outil essentiel. Pour sensibiliser, pour informer et pour garantir la sécurité de tous, la Police Municipale, avec des effectifs renforcés depuis 2022, constitue un maillon clé du dispositif. Dans le cadre de ses missions de police administrative et judiciaire, la « PM », assure au quotidien le contrôle des infractions au code de la route et de nombreuses actions de prévention auprès des jeunes et de leurs parents. Quatre ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique) viennent aujourd'hui renforcer les effectifs et raffermir ce travail de proximité. L'installation de 12 radars pédagogiques fixes et 3 radars mobiles tournants sur 13 positions dans la ville, quant à elle, constitue une action préventive efficace. En effet, s'ils n'exposent pas les usagers aux sanctions, il reste des outils d'alerte qui entraînent une baisse de la vitesse de 2Km/h à 6 Km/h en moyenne.

# ET VOUS, OÙ EN ÊTES-VOUS ?

La sécurité routière présuppose que tous les usagers de la voie publique en connaissent les règles d'usage. Il est évident que depuis que vous avez passé le permis de conduire, des codes ont changé, des signalisations nouvelles ont été installées, des aménagements urbains modifiés et avec de nouveaux modes de déplacement, le partage de la rue a évolué.

1 Dans une zone de rencontre, la priorité est donnée aux vélos :

VRAI FAUX



5 En France, pour traverser, un piéton doit systématiquement regarder sur sa gauche :

VRAI FAUX



2 En zone 30 il y a des panneaux « stop » à toutes les intersections :

VRAI FAUX



6 Les trottinettes électriques peuvent circuler sur le trottoir :

VRAI FAUX



3 En zone 30, les vélos ont le droit de rouler systématiquement à double sens :

VRAI FAUX



7 Un piéton ne peut pas traverser en dehors des passages cloutés :

VRAI FAUX



4 En vélo, Avenue de la Libération, j'ai le droit de circuler dans les deux sens sur la voie du tram :

VRAI FAUX



Faites le point et découvrez les bonnes réponses en page 19.

## 1<sup>ère</sup> RENCONTRE DES SOLUTIONS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DES ENTREPRISES

Le 28 novembre dernier, la Ville en partenariat avec la CCI (Chambre de commerce et d'industrie) et la CMA (Chambre des métiers et de l'artisanat), avec Bordeaux Métropole et Bordeaux Technowest a organisé des rencontres économiques professionnelles permettant d'accélérer la transition écologique des entreprises.



Une quarantaine d'acteurs économiques bouscats sont venus à la rencontre des différents opérateurs et apporteurs de solutions. À cette occasion, ils ont pu découvrir des solutions innovantes éprouvées sur les thématiques des déchets, de la mobilité et de la logistique ainsi que de l'énergie.

### Au programme de cette matinée :

- Diagnostics flashs réalisés par les conseillers des chambres consulaires permettant aux entreprises présentes de repartir avec des idées concrètes en termes d'économies d'énergie ;
- Exposition des nouvelles dispositions réglementaires sur le traitement des bio-déchets ;
- Présentation des nouveaux modes de gestion en termes de matériel tel que le tout jetable avec la vaisselle pouvant être consignée.

## LA CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT EN VISITE AU BOUSCAT

À l'initiative de Jean-Georges MICOL, Adjoint au Maire en charge du Développement Économique, et en présence de Nathalie LAPORTE, Présidente de la CMA33, les élus métropolitains de la Chambre de Métiers se sont réunis le 17 octobre à la Passerelle pour aborder quelques enjeux actuels auxquels sont confrontés les artisans du territoire : approvisionnements, formation, transmission, foncier économique.

La Ville en a profité pour partager ces réflexions et leur présenter le projet d'extension de la Z.A. Godard qui accueillera, dès la fin de l'année 2023, de nouvelles activités artisanales.



## L'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITÉS GODARD A DÉBUTÉ

Les travaux d'agrandissement et d'aménagement de la Z.A. Godard viennent de démarrer en novembre et s'échelonnent sur l'année à venir. Cette extension permet la création d'une surface de plancher autour de 4 500m<sup>2</sup> sur un total de 8 200 m<sup>2</sup>, permettant ainsi la réalisation de 7 cellules de 450m<sup>2</sup> à 750m<sup>2</sup>.



Les futures entreprises auront la possibilité de développer un espace de vente directe et d'accueil du public.

Ces futures implantations d'entreprises permettent d'envisager une 50<sup>aine</sup> de nouveaux salariés en 2024 sur la zone.



## CONFÉRENCE-INFO POUR LES ENTREPRISES COMMERCIALES BOUSCATAISES

Comment développer sa présence en ligne ? Quel réseau social est le plus adapté à votre activité ?

Des questions très actuelles auxquelles la conférence du 6 décembre organisée en partenariat avec le Cecogeb a permis de répondre. Une présentation très illustrée des principaux réseaux sociaux à utiliser selon votre secteur d'activité, ainsi que des bonnes pratiques à adopter sur les réseaux sociaux a permis de nourrir les échanges.

# LE CONSEIL MUNICIPAL EN BREF

Le 6 décembre dernier s'est déroulé le 5<sup>ème</sup> et dernier conseil municipal de l'année au cours duquel, 19 affaires étaient inscrites à l'ordre du jour. À cette occasion, les élus ont débattu autour de diverses délibérations dont deux qui ont particulièrement retenu l'attention de Gwenaël Lamarque, Premier Adjoint au Maire, en charge de l'administration générale, de l'urbanisme et des grands travaux, à qui nous avons posé la question suivante :

« À l'occasion du Conseil Municipal, quels sont les sujets importants sur lesquels vous pourriez revenir ? »

L'avenant numéro 1 de la démarche contractuelle 2021-2023 de co-développement établi entre Bordeaux Métropole et la Ville : des objectifs réalistes avec le contexte actuel et futur.

Validé le 23 septembre 2021 dernier, le contrat de co-développement 2021-2023 passé entre la ville du Bouscat et Bordeaux Métropole est issu de la cinquième génération de ces contrats. Pour rappel, les contrats de co-développement constituent un outil de travail collaboratif passé entre la Métropole et les 28 communes du territoire métropolitain permettant le cofinancement d'opérations négociées à l'échelle communale, métropolitaine ou intercommunale. La ville du Bouscat comptabilise à ce jour 37 actions dont plusieurs ont fait l'objet de modifications soulevées dans cet avenant.

Gwenaël Lamarque indique que parmi les sept fiches actions ajoutées il y a une forte dimension développement durable, dont deux en particulier. Il cite tout d'abord « la végétalisation des cours d'école à hauteur de 260 000€ (dont la moitié est prise en charge par Bordeaux Métropole) qui fait partie des actions phares de la Génération Alpha. Cette végétalisation requestionne l'espace des cours, d'en faire un espace plus égalitaire entre les filles et les garçons. Cette fiche nous a permis également de sauver des arbres des écoles Lafon Féline et Centre 2. »

Ensuite, il souligne les caractéristiques de la fiche action dédiée à l'avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny. Il précise « qu'à la suite des travaux, cette rue s'est avérée un axe est-ouest relativement important. Nous voulions absolument la requalifier en faisant trois choses : reprendre la sécurité des usagers et notamment des deux roues, travailler une forme de paysage arboré et faciliter les mobilités est-ouest ».

D'autres fiches actions ont été mises en avant dont celle dédiée au Plan Marche métropolitain, dont l'objectif principal est l'accompagnement des communes dans les actions de désencombrement et de mise en accessibilité des trottoirs et d'apaisement des quartiers d'école.

Gwenaël Lamarque ajoute qu'« il y a des points intéressants à souligner à propos du plan Marche dont le budget a été considérablement réévalué passant de trois à trente millions d'euros. Nous avons des leviers pour accompagner la démarche Bouscat 2030 dont un de ses axes est d'avoir une ville marchable. »

Le rapport annuel des représentants de l'Assemblée spéciale au Conseil d'Administration de la Fab, de l'exercice 2021 : zoom sur les actions passées, en cours et à venir.

Ce rapport présente l'activité de la FAB (Fabrique de Bordeaux Métropole) en 2021. Pour rappel, la FAB a été créée en 2012 et est une Société Publique Locale dont les 28 communes du territoire métropolitain toutes membres associées, détiennent son capital. À ce jour, celle-ci détient deux marchés de prestations et d'études qui lui ont été confiés par la Métropole afin de mettre en œuvre les programmes intitulés « Habiter, s'épanouir, 50 000 logements accessibles par nature » et « Entreprendre, travailler dans la métropole ». La Ville du Bouscat a bénéficié de nombreuses opérations foncières pour l'habitat mais également de plusieurs programmes d'aménagements économiques dont certains sont en cours.

Le Premier Adjoint représentant de la Ville au sein de la FAB, revient sur les dossiers Bouscats. « Les plus grands projets urbanistiques bouscats ont été réalisés avec son concours. Un programme, réalisé avec succès qui est l'îlot Collection où 400 logements ont été construits (ancienne concession Renault) qui est situé avenue de la Libération. Il y a ensuite deux projets en cours déjà sortis de terre, il y a quelques semaines : le projet I-TER (Inviter, Inclure et Innover) situé dans le quartier de Ravezies et la Zone d'Activités Godard qui sera composée de sept lots au sein desquels de nouvelles entreprises vont venir s'implanter sur le territoire communal. Enfin, il y a un projet à venir, dénommé « Atopia », qui est situé en plein cœur de notre Barrière du Médoc, qui a pour objectif de restructurer les anciens garages Peugeot. »

Il conclut en disant : « La FAB nous aide et nous accompagne dans ces changements urbains, soit à vocation d'habitat, soit à vocation économique, entrepreneuriale voire artisanale, pour ce qui est de la ZA de Godard ».



Futur projet à « Atopia » sur le site de l'ancienne concession Peugeot

# RENDEZ-VOUS

**8 JANVIER**

USB RUGBY - Match  
championnat  
► DIMANCHE 14h et 15h30  
Stade Jean Jaurès

**8 AU 21 JANVIER**

Exposition De la racine au ciel  
Flamenco théâtral et poétique  
par Concha Castillo  
► DIMANCHE 14h et 15h30  
La Source

**13 JANVIER**

Humour  
Thomas Ngijol « L'œil du Tigre »  
► VENDREDI - 20h30  
Ermitage-Compostelle



**14 JANVIER AU 2  
FEVRIER**

Compagnie Les Marches de l'été  
Festival Trente Trente

(TRENTE)  
TRENTE)

**19 JANVIER**

Café linguistique  
► JEUDI - 18h30  
La Source



**9 JANVIER**

Théâtre  
L'importance d'être constant  
► JEUDI - 20h30  
Ermitage-Compostelle



**21 JANVIER**

Saison des Kids  
« Helium »  
► SAMEDI - 17h  
Ermitage-Compostelle



**21 JANVIER**

USB Tir à l'Arc - Championnat  
départemental  
► SAMEDI - 8h  
Salle Jehan Buhan

**24 JANVIER**

Académie Jean-Sébastien Bach  
Kim Bernard, récital de piano  
► MARDI - 20h30  
Ermitage-Compostelle

**25 JANVIER**

Concert-Conté-Dessin  
suivi d'une rencontre avec  
Vincent Perriot et Christian  
Coutzac  
► MERCREDI - 18h30  
La Source

**26 JANVIER**

Conférence de Michel Pétauud-  
Létang  
► JEUDI - 19h  
La Source

**27 JANVIER**

Concert des professeurs de  
l'École Municipale de Musique  
► VENDREDI - 20h  
Ermitage-Compostelle

**29 JANVIER**

USB RUGBY - Match  
Championnat  
► DIMANCHE - 14h  
Stade Jean Jaurès

**2 FÉVRIER**

Cirque  
Zwai  
► JEUDI - 20h30  
Ermitage-Compostelle



**4 FÉVRIER**

Forum des métiers de demain  
► SAMEDI - 9h/17h  
La Source

**15 FÉVRIER**

USB Tir à l'Arc - Championnat  
départemental handisport  
► MERCREDI - toute la journée  
Salle Jehan Buhan

**18 ET 19**

**FÉVRIER**  
USB TENNIS DE TABLE - Tournoi  
National  
► SAMEDI ET DIMANCHE -  
8h-22h  
Salle Jehan Buhan

**19 FÉVRIER**

USB RUGBY - Match championnat  
► DIMANCHE - 14h  
Stade Jean Jaurès

**20 FÉVRIER**

Académie Jean-Sébastien Bach  
Marie Perbost, soprano,  
ensemble Les Surprises  
► LUNDI - 20h30  
Ermitage-Compostelle

**22 FÉVRIER**

Ciné-club « La vie des autres »  
► MERCREDI - 19h  
La Source

**23 FÉVRIER**

Café linguistique  
► JEUDI - 18h30  
La Source

**24 FÉVRIER**

Théâtre  
« Chers Parents »  
► VENDREDI - 20h30  
Ermitage-Compostelle



**25 ET 26**

**FÉVRIER**  
USB Tir à l'Arc - Challenge  
Florence Villars  
► SAMEDI ET DIMANCHE - 8h  
à 18h  
Salle Jehan Buhan

SUIVRE L'ACTUALITÉ DU BOUSCAT  
SUR [Bouscat.fr](http://Bouscat.fr)

**2 MARS**

Théâtre  
« Comme il vous plaira »  
► JEUDI - 20h30  
Ermitage-Compostelle



**15 MARS**

Ciné-club « aquarius »  
► MERCREDI - 19h  
La Source

**16 MARS**

Concert de musique de chambre  
Conservatoire de Bordeaux  
Jacques Tibaud  
► JEUDI - 20h30  
Ermitage-Compostelle

**17 MARS**

Jazz  
Guillaume Nouaux Trio  
► VENDREDI - 20h30  
La Source



**31 MARS**

Danse  
Fin de journée de Sohrâb Chitan  
► VENDREDI - 20h30  
Ermitage-Compostelle



**LE BOUSCAT 4/FÉV**

**FORUM DES MÉTIERS DE DEMAIN**

► Numérique  
► Robotique  
► 3D...

9H/17H - La Source - Place Gambetta

Salon du livre jeunesse

du 20 au 25 mars  
à La Source

sur la préhistoire



## Groupe Majoritaire

(loi N°2002-276 du 27 février 2002)

Engagée dans une politique de développement économique volontariste et ambitieuse, notre commune poursuit et perfectionne la mise en œuvre de son schéma d'accompagnement, d'accueil et d'appui des entreprises et des commerces en fonction des besoins de son territoire, avec le concours d'acteurs réunis au sein du Conseil Local de la Vie Economique.

Par une valorisation des opportunités et des parcelles foncières susceptibles d'être dédiées à l'activité économique, parfois en complément de nouvelles capacités d'habitat, nous favorisons l'ancrage territorial des entreprises au cœur de notre bassin d'emploi.

La création puis l'expansion de notre espace de co-working et d'un incubateur, qui s'appuient sur un collectif et un réseau local d'entrepreneurs, s'inscrivent évidemment dans cette dynamique. Ces « pépinières » de jeunes entreprises bénéficient aussi du suivi, du partenariat et de l'accompagnement de structures professionnelles et des chambres consulaires et mutualisent leurs moyens et les solutions qu'elles proposent, dans une trajectoire très collaborative et très novatrice.

Avec le projet ITER positionné sur le site de l'ancienne gare débutant la ligne verte, la place Ravezies confirmera prochainement sa vocation économique autour d'entreprises et d'établissements tournés vers le numérique et l'enseignement supérieur. C'est dans cette même logique d'attractivité que la zone d'activité de Godard accueillera de nouvelles entreprises, en privilégiant une synergie artisanale affichée dès l'origine de ce programme.

Sur un modèle de développement économique équilibré et de requalification territoriale, notre commune conforte cette vocation et sa capacité à inventer, avec de nouveaux enjeux et des perspectives originales et innovantes dans d'autres secteurs de la commune, dans une mosaïque et une mixité de fonctions toujours imprégnée d'exigences en termes de qualité urbaine.

## Liste " Demain Le Bouscat "

On n'y voit pas très clair au Bouscat: Manque de concertation en amont, manque de transparence et communication en aval.

On ne va plus y voir du tout au Bouscat avec l'arrêt de l'éclairage public entre 1h et 5h du matin tous les jours de la semaine (hors tracé du Tram) : Le plan de sobriété énergétique de la ville aurait pu faire l'objet d'une concertation avec les habitants puisqu'un arbitrage entre sécurité, maîtrise des charges et économie d'énergie était nécessaire, d'autant que notre ville est en proie à des cambriolages encore trop nombreux. En aval, comme à Talence, souvent citée en exemple, nous aurions pu avoir une communication plus complète sur le plan de sobriété énergétique de la ville puisque ce dernier ne se limite pas à la suppression des éclairages la nuit et qu'il est également prévu de limiter les températures dans les gymnases et certains bâtiments communaux. Pourquoi ne pas expliquer?

On n'y voit pas clair au Bouscat sur la mise en place du stationnement payant, qui doit être effectif au T1 2023: Pas de délibération en conseil municipal sur le tarif mensuel de l'abonnement pour les riverains, pas de périmètre précis et communication aux riverains concernés qui n'ont pas encore pu anticiper cette nouvelle mesure imminente.

À l'image de notre éclairage public ou encore du plan de circulation Jean Jaurès/Providence, il y a des zones de flou au Bouscat, qui doivent devenir plus transparentes et concertées. Après 3 ans de mandat, j'espère que 2023 sera enfin synonyme de débats sur le quotidien des bouscatais. Sinon, à quoi servons-nous?

Les élus Demain Le Bouscat! et son association éponyme gardent l'œil ouvert. Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous!

*Damien Rousseau – Didier Pauly – Jean-Jacques Hermence*

## Liste " Bouscat 2020 pour un engagement Eco-citoyen "

La participation citoyenne n'est pas un vain mot. La communication doit être la clé de voûte de l'action municipale. Les circonstances obligent chacune de nos institutions à revoir son mode de fonctionnement, à réfléchir à la répartition de ses dépenses, à chercher des économies. Des pistes explorées depuis des années par d'autres apparaissent soudainement comme miraculeuses - nous pensons à l'extinction de l'éclairage public, source d'économies importantes, adopté dans la précipitation par la Municipalité, à la baisse du chauffage, et surtout à la rénovation des bâtiments municipaux, chantier laissé à l'abandon alors qu'il est primordial dans notre budget -.

Les Bouscatais sont informés au compte-gouttes, alors que les décisions sont prises, et que certaines impactent directement leur quotidien : nous terminerons par la réorganisation de l'accueil de loisir, menée sans concertation, et mise en place sans information. Certaines familles se retrouvent sans mode de garde pour leurs enfants le mercredi, et elles n'en sont prévenues que le mois précédent.

*Claire Layan – Maxime Joyez*

## Liste " Ensemble pour le Bouscat, ville solidaire, écologique, sociale "

UN PLAN de CIRCULATION à REVOIR

La modification du plan de circulation du Bouscat, lancée en septembre dernier, avec pour titre improbable « Quartiers apaisés », pose de nombreux problèmes comme l'a révélé la réunion publique du quartier Berthelot-Jean Jaurès.

Cette modification doit beaucoup aux décisions du Maire de Bordeaux de dissuader les automobilistes d'utiliser les Boulevards. Le Bouscat ne peut accepter de devenir une variable d'ajustement des choix bordelais de circulation.

Cependant, les mises en sens unique de certains axes bouscatais de circulation avec inversion sur certaines intersections, la technique des sens interdits « face-à-face » avec une seule voie de délestage, répondent très imparfaitement aux problèmes de circulation.

Si le trafic de véhicules en transit diminue, les cheminements dans certains quartiers deviennent labyrinthiques pour de nombreux bouscatais. Il faudra reprendre un grand nombre de dispositions de ce plan après le nouveau comptage de véhicules qui sera effectué en janvier 2023. En concertation avec les riverains afin de rééquilibrer les flux de circulation.

*Patrick ALVAREZ*

# PRATIQUE

SUIVRE L'ACTUALITÉ DU BOUSCAT  
SUR [Bouscat.fr](http://Bouscat.fr)

## COLLECTE DES SAPINS



Comme chaque année la Mairie met en place des points de collecte de vos sapins de Noël afin qu'ils puissent être valorisés, du 27 décembre au 13 janvier :

- Rue Baudin en face N° 84.
- Parking salle de la Fillolie.
- Parking Schuman/Barrière du Médoc
- Parking Denney (Centre administratif/ Commissariat)

**Les sapins doivent être déposés SANS « sac à sapin » et sans pieds de maintien.**

## POINTS DE COLLECTE DE COQUILLES D'HUÎTRES



En Gironde, 12 000 tonnes de coquilles d'huîtres partent chaque année à l'incinération dont 6 000

tonnes uniquement sur la période des fêtes de fin d'année. Le Département a sollicité l'association Coquilles pour mettre en œuvre un système de collecte et de valorisation de ces déchets afin qu'ils soient valorisés pour développer des matériaux sobres et innovants. Dans un premier temps, les coquilles concassées seront transformées en amendement calcique pour le comblement de carrières souterraines par exemple. La Ville du Bouscat s'est inscrite dans ce dispositif. Ainsi, en partenariat avec les Détritivores, des bacs de collecte seront à la disposition du public du 17 décembre au 5 janvier sur trois sites :

- Bois du Bouscat, entrée Boulevard Lyautey
- Parc de la Chêneiraie, entrée Rue Raymond Lavigne
- Parc de l'Ermitage, entrée place Guichenet.

**Informations : Services techniques du Bouscat - 05 57 22 26 90**

## RECENSEMENT DE LA POPULATION



À partir du 19 janvier et jusqu'au 25 février, des agents de la Mairie vont procéder au recensement de la population sur la commune. Comme chaque année environ 20% des habitants seront recensés. Cette action permet de mettre à jour les indicateurs sur le nombre d'habitants, l'âge, la profession, les moyens de transport utilisés, les conditions de logement... À l'échelle nationale, les chiffres des populations légales interviennent pour le calcul des dotations versées par l'État aux collectivités territoriales, notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF) qui constitue la principale dotation de l'État attribuée aux communes, à leurs groupements dotés d'une fiscalité propre, aux départements et aux régions. Au niveau de la commune, les chiffres des populations légales servent également à déterminer le nombre de conseillers municipaux à élire, ainsi que le mode de scrutin à appliquer lors des élections municipales.

## ALERTE SMS



Ce service permet à chaque personne inscrite de recevoir diverses informations telles que : alertes vigilances météo, pics de pollution, travaux en cours, événements,...

**Inscrivez-vous dès à présent sur la plateforme en ligne sur [bouscat.fr](http://bouscat.fr)**

## RÉPONSES AU QUIZ "CODE DE LA ROUTE" DE LA PAGE 13

**Question 1 :**

Vrai mais pas que... Les piétons sont prioritaires dans les zones de rencontre par rapport aux véhicules motorisés. Les vélos aussi. Ces rues sont à double sens cyclable. La vitesse est limitée à 20 km/h.

**Question 2 :**

Faux. Dans les zones 30 la règle est celle de la priorité à droite, sauf cas particuliers. Elle est matérialisée ou non par une signalisation.

**Question 3 :**

Vrai... et faux. Vrai parce que c'est une règle quasi générale en zone 30 et faux parce que selon la configuration de la voie et selon arrêté, il peut ne pas y avoir double sens cyclable. Chaque fois qu'une voie est à double sens cyclable, il y a l'indication sur le panneau sens interdit.

**Question 4 :**

Faux. Avenue de la Libération les vélos doivent circuler impérativement sur la même voie que les automobilistes. Donc, se conformer aux mêmes trajets et voies, ce qui signifie sur certains tronçons, de quitter l'avenue de la Libération. Trop de cyclistes ne respectent pas cette règle et s'exposent à de très graves accidents, notamment aux intersections où les véhicules qui arrivent des rues perpendiculaires ne s'attendent pas à tomber nez à nez avec un cycliste quand le feu passe au vert.

**Question 5 :**

Vrai et Faux. Dans les zones 30 beaucoup de voies sont à double sens cyclable, il faut donc systématiquement penser à regarder à gauche ET à droite.

**Question 6 :**

Faux. C'est rigoureusement interdit.

**Question 7 :**

Faux. Un piéton sera toujours prioritaire car le plus vulnérable. Au Bouscat, les passages cloutés sont matérialisés souvent par des plateaux pavés. Les automobilistes oublient que ces aménagements signifient la priorité aux piétons.

Patrick BOBET  
Maire du Bouscat  
et le Conseil Municipal

vous souhaitent une  
très belle année

2023